



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des services judiciaires
Cour d'appel de Paris
Tribunal judiciaire de Créteil**

Créteil, le 29 septembre 2023

Affaire suivie par : Gaëlle Le Bronec
Directrice de greffe adjointe
Tél. 01 49 81 16 38

Préfecture du Val-de-Marne

Service Interministériel de Défense et de
Protection civiles

Direction des Sécurités

Objet : Demande de reclassement de l'ERP « bâtiment des audiences ».

PJ : Diagnostic sur l'état des lieux du SSI de l'ERP du TJ de Créteil.

Madame, Monsieur,

Nous sollicitons le reclassement du bâtiment des audiences du Tribunal judiciaire (TJ) de Créteil, actuellement ERP de 3^{ème} catégorie, en ERP de 2^{ème} catégorie de type W et L.

Cette demande de reclassement fait suite à l'augmentation de l'effectif accueilli par le bâtiment des audiences, liée au fort accroissement de l'activité du tribunal judiciaire, mais aussi aux différents travaux de réhabilitation de ces dix dernières années qui ont contribué à l'augmentation de la capacité d'accueil du bâtiment des audiences, dont la création du service d'accueil unique du justiciable (SAUJ) et la transformation de l'ancienne bibliothèque en salle d'audience civile H.

Le calcul théorique de la capacité d'accueil actuelle de l'ERP a été réalisé dans le diagnostic analysant l'état des lieux du système de sécurité incendie (SSI) du bâtiment des audiences, annexé au présent courrier. Ce diagnostic confirme par ailleurs que le bâtiment des audiences respecte bien la réglementation imposée à un ERP de 2^{ème} catégorie.

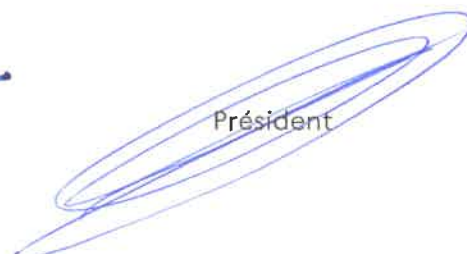
Nous restons à votre disposition pour toute demande de précision et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Stéphane HARDOUIN



Procureur de la République

ERIC BIENKO VEL BIENEK



Président